

Agriculture

Les responsables des coopératives à l'école du management

J.M.
Libreville/ Gabon

LA formation sur le renforcement des capacités des responsables des coopératives pourrait booster la production agricole au Gabon. C'est l'un des résultats attendus dans les prochaines années par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers au développement de notre pays comme l'Organisation des nations unies pour l'agriculture (Fao), et la Plateforme des organisations paysannes d'Afrique centrale (Propac). Quatre jours durant, les différents coopérateurs ont été formés par le consultant André Marie Afouba sur l'identité, les valeurs, les principes et les caractéristiques d'une



Photo : Jean MADOUIMA

Les coopératives de la Remboué, dans l'Estuaire, sont les greniers de la banane sur le marché de Libreville.

coopérative. L'animateur a attiré l'attention des leaders des coopératives afin qu'ils soient à la hauteur des ambitions, tout en ayant à l'esprit les sept valeurs que sont : la prise en charge et la responsabilité personnelle, la prise en charge et la responsabilité mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité, la solidarité, l'éthique ou la conduite morale des

membres. En ce qui concerne la prise en charge et la responsabilité personnelle, elle signifie que chaque membre, loin d'être une "sangue" dont le seul souci n'est que de bénéficier des efforts des autres, doit contribuer à la vie de la structure. Il doit être aussi prêt à assumer ses responsabilités par rapport aux missions



Photo : Jean MADOUIMA

Un membre de la coopérative exposant du piment.

qu'on lui confie et vis-à-vis des actes qu'il pose. S'agissant de la prise en charge et de la responsabilité mutuelle, les membres d'une coopérative doivent reconnaître que la solution à leurs problèmes ne dépend ni de la communauté, ni de l'État, ni des partenaires techniques et financiers, ni des ONG, mais avant tout d'eux-mêmes. Les mem-

bres doivent donc être solidairement responsables des actes posés par leur coopérative. Pour ce qui est de la démocratie, cette valeur intègre l'écoute, le respect de l'autre et de son point de vue, la tolérance, la recherche permanente de la conciliation et l'harmonie du groupe. En ce qui concerne l'égalité, elle tient compte du

fait que tous les membres d'une coopérative ont les mêmes droits et les mêmes devoirs au sein de leur organisation commune.

L'équité, quant à elle, implique la justice dans le traitement des membres à différents niveaux.

La solidarité, de son côté, prend en compte l'entraide mutuelle des membres dans la satisfaction de leurs besoins individuels.

Tandis que l'éthique se traduit par l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

« C'est sur ces valeurs que les coopératives sont attendues pour réduire la dépendance alimentaire dont les importations se chiffrent à plus de 364 milliards de nos francs », a rappelé un membre de la FAO.